

Assemblée générale mixte des actionnaires du 19 mai 2022 Mise à disposition des documents relatifs à l'assemblée générale

Saint-Cloud, le 27 avril 2021 - L'assemblée générale mixte d'ELIS se tiendra le 19 mai 2022 à 15 heures au Centre de conférences Etoile Saint-Honoré, 21/25 rue Balzac, 75008 Paris.

L'Assemblée générale se tiendra en la présence physique des actionnaires mais ne sera pas retransmise sur le site internet.

Les actionnaires détenant leurs actions au porteur devront se rapprocher de leur intermédiaire financier pour se procurer le formulaire de vote. Les actionnaires au nominatif recevront directement ce formulaire avec la brochure de convocation.

L'avis de réunion contenant l'ordre du jour, le projet des résolutions devant être soumises au vote des actionnaires et les modalités de participation et de vote à l'assemblée générale est paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 11 avril 2022, n°43 (<https://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>).

Conformément aux dispositions du Code de commerce, les documents relatifs à l'Assemblée générale (incluant notamment le Document d'enregistrement universel 2021 et le formulaire de vote par correspondance ou par procuration) sont mis à la disposition des actionnaires sur le site internet d'Elis: <https://fr.elis.com/fr/groupe/rerelations-investisseurs/information-reglementee> sous la rubrique «Assemblées générales».

Certains de ces documents sont également joints soit au document d'enregistrement universel 2021, soit à la brochure de convocation de l'assemblée générale 2022 disponible à compter du 2 mai 2022.

Nous vous remercions de consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'assemblée générale 2022 sur le site de la Société : <https://fr.elis.com/fr/groupe/rerelations-investisseurs/information-reglementee> sous la rubrique «Assemblées générales».

Contact

Nicolas Buron, Directeur des Relations Investisseurs - Tél : + 33 (0)1 75 49 98 30 - nicolas.buron@elis.com